

CENTRE D'ART CONTEMPORAIN DE PONTMAIN

8 bis rue de la Grange / 53220 PONTMAIN
www.centredartpontmain.fr

APPEL À CANDIDATURE RÉSIDENCES 2009

LE CENTRE D'ART CONTEMPORAIN DE PONTMAIN :

Depuis 1999 et au rythme de trois expositions par an, le centre d'art mène une politique de diffusion de l'art contemporain grâce à des expositions personnelles et collectives, et de soutien à la création contemporaine en renouvelant chaque année son dispositif d'accueil d'artistes en résidence. L'accueil en résidence de deux à trois artistes sur une période d'un mois, est l'une des missions prioritaires du centre d'art et se renouvelle chaque année depuis mai 2000. Ce dispositif qui favorise la création d'œuvres originales est aussi l'occasion de multiplier les rencontres et les échanges avec le public. Chaque résidence est suivie d'une exposition qui présente à la fois les œuvres produites durant cette période et des œuvres plus anciennes de chacun des artistes.

Le centre d'art contemporain de Pontmain est un service de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais qui bénéficie du soutien du Conseil Général de la Mayenne, de la Région des Pays de la Loire et du Ministère de la Culture et de la Communication (Drac Pays de la Loire).

Situation géographique : Dans un contexte rural, Pontmain est une commune de 950 habitants située au cœur de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais, à la croisée de la Normandie, de la Bretagne et des Pays de la Loire. Pontmain, est aussi un lieu d'apparition marial et de pèlerinage.

CONDITIONS GENERALES DE LA RESIDENCE

Durée : Résidence du 16 mars au 17 avril 2009 en continu.

L'artiste est invité à poursuivre ses recherches personnelles (en lien ou non avec le contexte religieux de la commune). Résidence suivie d'une **exposition du samedi 25 avril au dimanche 7 juin 2009.**

Bourse de résidence : 1700€ et publication d'un catalogue à la fin de l'exposition.

Hébergement : logement en chambre d'hôte (situé à 2km du village de Pontmain).

Véhicule : Un véhicule est indispensable pour cette résidence. Les gares de Rennes et de Laval, qui sont les plus proches, sont à 50 km de Pontmain.

Frais kilométriques : prise en charge de 3 allers et retours Pontmain/ domicile de l'artiste.

Rencontre avec le public : Dans le cadre de sa résidence, l'artiste peut être sollicité par le médiateur culturel pour participer à des rencontres avec le public (milieu scolaire notamment, conférence...).

LES DOSSIERS DE CANDIDATURES COMPRENDRONT :

- Un Curriculum Vitae
- Une lettre de motivation et des visuels présentant le travail, (la présentation éventuelle d'un projet).
- Prévoir une enveloppe affranchie pour le retour de votre dossier s'il n'est pas retenu.

CALENDRIER DE L'APPEL A CANDIDATURE:

Date limite de dépôt des dossiers : **Avant le 29 novembre 2008** (cachet de la poste faisant foi)

Chaque candidat recevra une réponse par voie postale **courant janvier 2009** (il est inutile d'appeler avant).

ENVOI DES DOSSIERS:

Annaïk Besnier

Communauté de Communes du Bocage Mayennais
1 grande rue – 53120 Gorrion

Pour plus de renseignements (plans, photos du centre d'art) consultez notre site Internet :
www.centredartpontmain.fr